



---

## 41<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

### Mise à jour par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Genève, le 25 juin 2019  
Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Nous remercions la Haute-Commissaire pour sa présentation et partageons ses constats sur le **Sri Lanka**. Seule une action déterminée du gouvernement contre l'impunité saura interrompre la violence. Or, ses déclarations témoignent de son manque de volonté pour la pleine mise en œuvre de la résolution adoptée en mars. La Suisse est aussi alarmée par les informations sur la reprise imminente des exécutions capitales après un moratoire de 40 ans.

Au Mali, la dégradation de la situation sécuritaire, notamment la violence intercommunautaire et la recrudescence des attaques contre des civils au centre du pays, est préoccupante. La Suisse encourage tous les acteurs à prendre des mesures additionnelles et à mener un dialogue inclusif pour prévenir un engrenage de la violence et renforcer la cohésion entre les communautés.

Nous sommes interpellés par les détentions arbitraires au **Vietnam** et les importantes limitations aux droits à la liberté d'expression, d'opinion, de réunion pacifique et d'association contre des représentants de la société civile, défenseurs des droits de l'homme et bloggeurs.

La Suisse appelle aussi le gouvernement **tchadien** à garantir ces droits au vu de la limitation de l'espace démocratique dans le pays.

Enfin, nous appelons le gouvernement **brésilien** à reconnaître le rôle positif des organisations non gouvernementales dans la protection des droits de l'homme et à s'engager pour les droits des minorités, en particulier des peuples indigènes d'Amazonie.

Je vous remercie.